



APGIS imposée aux pharmaciens ! L'USPO vous donne le choix !

Paris, le 22 février 2018

Au début du mois de février, l'USPO avait appelé à préserver le dialogue social et à respecter le choix des officines, dont 88% ont renouvelé leur confiance à KLESIA pour les régimes de prévoyance et santé de leurs salariés.

Dans un objectif de simplification des démarches administratives des pharmacies et de leurs experts-comptables, l'USPO avait proposé que chaque assureur puisse collecter pour ses affiliés la contribution pour le développement du paritarisme et le financement de la négociation collective (FNDP).

L'USPO constate, avec regret, que cette volonté d'apaisement n'est pas partagée. La FSPF a choisi d'imposer l'APGIS, assurant seulement 9% des officines, comme collecteur de la contribution du FNDP pour l'ensemble des pharmacies, et ce, malgré des frais de gestion supérieurs à ceux proposés par KLESIA Prévoyance.

Du jamais vu dans la profession.

Début janvier, l'APGIS a envoyé aux experts-comptables des fiches de paramétrage erronées sans prévenir les pharmaciens, pour :

- la collecte du FNDP alors que l'assureur n'était pas désigné,
- la collecte du Haut degré de solidarité (HDS) qui ne concerne que les pharmacies adhérentes à la FSPF.

Face à cette situation, l'USPO ne peut que dénoncer ces dérives commerciales.

L'APGIS a perdu toute crédibilité et la confiance des pharmaciens et des experts-comptables.

Nous vous invitons à prévenir immédiatement vos experts-comptables que vous ne souhaitez pas que votre entreprise soit paramétrée avec l'APGIS pour la collecte du FNDP et du HDS.

Soucieux cependant de donner aux partenaires sociaux les moyens de maintenir un dialogue social de qualité, l'USPO n'entend pas se soustraire à la cotisation FNDP.

Nous vous informerons prochainement des modalités de règlement à privilégier sans se faire imposer APGIS.

Daniel BURLET
Responsable des affaires sociales de l'USPO

Gilles BONNEFOND
Président de l'USPO